

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2383

26 septembre 2013

SOMMAIRE

Allianz Infrastructure Luxembourg II S.I- CAF-FIS	114343	Paradisi Holding S.à r.l.	114339																																																								
Allianz Infrastructure Luxembourg I S.I- CAV-FIS	114343	Participations A & F S.A.	114342																																																								
Autonomy Real Estate Spain	114343	Partners Luxco II S.à r.l.	114339																																																								
Avolon Holding Corporation (Luxem- bourg) III S.à r.l.	114343	Partners Luxco I S.à r.l.	114339																																																								
Cima S.A.	114344	Paysages Luxembourgeois S.à r.l.	114344																																																								
Domange Participations S.A.	114345	PB4 S.A.	114344																																																								
Ellebasi S.à r.l.	114346	PEIF II S.C.A.	114344																																																								
Financière du Manganèse S.A.	114347	Personec S.à.r.l.	114340																																																								
Karmon S.à r.l. SPF	114349	Pharao I S.à r.l.	114344																																																								
Kerry Luxembourg S.à r.l.	114348	Pharmacos S.A.	114345																																																								
Kottla Holding S.à r.l.	114348	Pierre Sünnen S.à r.l.	114345																																																								
Krabi International S.A.	114348	PL Holdings S.à r.l.	114340																																																								
Ksora S.à r.l.	114348	Point Luxembourg Holding S.à.r.l.	114340																																																								
Kydee S.A.	114383	Potters International Holdings S.à r.l.	114340																																																								
Lagrange Distribution S.A.	114384	PROJECT Luxembourg S.A.	114345																																																								
Lagrange Gestion S.A.	114383	Realize Project Management, S.à r.l.	114345																																																								
Lavos S.à r.l.	114371	Réseaux Info Plus S.à.r.l.	114346																																																								
L.G.B. S.à r.l.	114384	Robert Steinhäuser Finance S.A.	114346																																																								
Lion/Gem Luxembourg 2 S.à r.l.	114384	Romaka	114346																																																								
Luximo (Luxembourg) S.à r.l.	114348	RREEF Pan-European Infrastructure Co- Investment Lux S.à r.l.	114346																																																								
Meridiam Infrastructure A2 S.à r.l.	114384	Montreal S.à r.l.	114338	RREEF Pan-European Infrastructure Co- Investment Two Lux S.à r.l.	114347	NEOS-SDI Luxembourg	114338	Next Real Estate Polish Retail Holdco S.à r.l.	114338	Rushmore S.à r.l.	114341	NLJ S.A.	114339	Nordic Cecilia Three S.à r.l.	114338	Sapphire Qac Holding S.e.n.c.	114342	Nordic Wholesale Services S.à r.l.	114338	Nordmazout S.à r.l.	114340	SBN (Luxembourg) S.à r.l.	114342	Odilon S.A.	114342	Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382	Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342
Montreal S.à r.l.	114338	RREEF Pan-European Infrastructure Co- Investment Two Lux S.à r.l.	114347																																																								
NEOS-SDI Luxembourg	114338	Next Real Estate Polish Retail Holdco S.à r.l.	114338	Rushmore S.à r.l.	114341	NLJ S.A.	114339	Nordic Cecilia Three S.à r.l.	114338	Sapphire Qac Holding S.e.n.c.	114342	Nordic Wholesale Services S.à r.l.	114338	Nordmazout S.à r.l.	114340	SBN (Luxembourg) S.à r.l.	114342	Odilon S.A.	114342	Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382	Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342						
Next Real Estate Polish Retail Holdco S.à r.l.	114338	Rushmore S.à r.l.	114341																																																								
NLJ S.A.	114339	Nordic Cecilia Three S.à r.l.	114338	Sapphire Qac Holding S.e.n.c.	114342	Nordic Wholesale Services S.à r.l.	114338	Nordmazout S.à r.l.	114340	SBN (Luxembourg) S.à r.l.	114342	Odilon S.A.	114342	Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382	Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342												
Nordic Cecilia Three S.à r.l.	114338	Sapphire Qac Holding S.e.n.c.	114342																																																								
Nordic Wholesale Services S.à r.l.	114338	Nordmazout S.à r.l.	114340	SBN (Luxembourg) S.à r.l.	114342	Odilon S.A.	114342	Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382	Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342																		
Nordmazout S.à r.l.	114340	SBN (Luxembourg) S.à r.l.	114342																																																								
Odilon S.A.	114342	Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382	Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342																								
Optimum Investment S.A.	114359	SCHMITZ - parts & more sàrl	114382																																																								
Organaen	114341	OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347			Seindorf S.A.	114347			Seinfeld S.A.	114347			Stenfalken S.à r.l.	114341			Sterope S.à r.l.	114341			Stromstad S.à r.l.	114341			Victoria Management Services S.A.	114342																														
OSV Invest S.à r.l.	114339	Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l.	114347																																																								
		Seindorf S.A.	114347																																																								
		Seinfeld S.A.	114347																																																								
		Stenfalken S.à r.l.	114341																																																								
		Sterope S.à r.l.	114341																																																								
		Stromstad S.à r.l.	114341																																																								
		Victoria Management Services S.A.	114342																																																								

114338

Montreal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 65.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 98.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110364/11.

(130134098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Next Real Estate Polish Retail Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 155.265.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110432/11.

(130133284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Nordic Cecilia Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 336.661,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 143.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110436/11.

(130133291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Nordic Wholesale Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 11.017.350,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110437/11.

(130133433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

NEOS-SDI Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 169.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110441/10.

(130133228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

114339

OSV Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 165.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110471/11.

(130133992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Paradisi Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.017.800,00.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 159.362.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110477/11.

(130134175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Partners Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 134.250,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 153.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110481/11.

(130133180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Partners Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 17.125,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 153.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110482/11.

(130133175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

NLJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 78, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 162.812.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110446/10.

(130133330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

114340

Personec S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 102.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110486/11.

(130134116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Point Luxembourg Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 104.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110489/11.

(130134089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Potters International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.309.802,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 157.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110491/11.

(130133420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

PL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 58.706.755,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 151.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110515/11.

(130134135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Nordmazout S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9176 Niederfeulen, 98, route de Bastogne.
R.C.S. Luxembourg B 102.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110448/10.

(130134398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

114341

Rushmore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 65.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 97.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110542/11.

(130134108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Stenfalken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 163.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110576/11.

(130133999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Sterope S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 67.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 133.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110577/11.

(130133944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Stromstad S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 98.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110580/11.

(130134104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Organaen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8371 Hoscheid, 1, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 150.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110455/10.

(130133883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Sapphire Qac Holding S.e.n.c., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 10.374.138,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 159.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110594/11.

(130134167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

SBN (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110598/11.

(130133472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Odilon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 95.958.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110463/10.

(130133778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Participations A & F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 70.807.

Les documents de clôture de l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110504/10.

(130133920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Victoria Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 47.765.

Les comptes annuels de la société au 30 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013110722/12.

(130133270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Allianz Infrastructure Luxembourg I SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 164.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110812/11.

(130135076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Allianz Infrastructure Luxembourg II SICAF-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 165.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110813/11.

(130135075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Autonomy Real Estate Spain, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 172.728.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 1^{er} août 2013, a renouvelé le mandat du gérant:

- Mr Richard HAWEI, directeur de sociétés, 8, rue Yolande, L-2761 Luxembourg, gérant.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Pour AUTONOMY REAL ESTATE SPAIN

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013110836/15.

(130134751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Avolon Holding Corporation (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 157.858.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 28 juin 2013:

1. La démission de Madame Céline PIGNON gérant de classe B a été acceptée avec effet au 1^{er} août 2013.

2. Monsieur Benoît BAUDUIN, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique) et demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg a été nommé gérant de classe B avec effet au 1^{er} août 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Référence de publication: 2013110839/17.

(130135247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

114344

Paysages Luxembourgeois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 21, rue de la Fonderie.
R.C.S. Luxembourg B 24.023.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013110505/10.

(130134014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

PB4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 98.451.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110506/10.

(130133534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

PEIF II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 158.058.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013110507/10.

(130133172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Pharao I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 143.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110510/10.

(130133201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 97.992.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle du 25 juin 2013 a ratifié la cooptation de
Monsieur Antonio RAFFA, avocat, 54, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg
aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de M. Patrick K. OESCH, démissionnaire.
Monsieur A. RAFFA terminera le mandat de son prédécesseur prévu à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

CIMA S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 201311004/14.

(130135173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

114345

Pharmacos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 81.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013110511/10.

(130133649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Pierre Sünnen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 8, Schenk.
R.C.S. Luxembourg B 145.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110514/10.

(130134113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

PROJECT Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3911 Mondorf-les-Bains, 1, rue de la Colline.
R.C.S. Luxembourg B 93.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110521/10.

(130133824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Realize Project Management, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7557 Mersch, 19, rue Mies.
R.C.S. Luxembourg B 130.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110525/10.

(130133971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Domange Participations S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 156.965.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 29 mai 2013

L'assemblée entérine la décision du conseil d'administration du 28 mars 2013 nommant Madame Aida FERREIRA, employée privée, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg comme nouvel administrateur en remplacement du défunt Monsieur Patrick ROCHAS. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 201311051/14.

(130134702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Ellebasi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R.C.S. Luxembourg B 114.456.

—
EXTRAIT

En date du 31 juillet 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer son siège social du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Référence de publication: 2013111065/14.

(130135020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Réseaux Info Plus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 1, rue des Joncs.
R.C.S. Luxembourg B 109.177.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013110547/10.

(130134224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Robert Steinhäuser Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 49.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110551/10.

(130133635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Romaka, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 25.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110554/10.

(130134194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

RREEF Pan-European Infrastructure Co-Investment Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 130.684.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013110559/10.

(130133288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

RREEF Pan-European Infrastructure Co-Investment Two Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 130.844.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013110560/10.

(130133084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Schroder Fund Holdings 1 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 124.563.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110565/10.

(130133518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Seindorf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2510 Strassen, 31, rue Schafsstrachen.
R.C.S. Luxembourg B 133.689.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110567/10.

(130133220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Seinfeld S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2510 Strassen, 31, rue Schafsstrachen.
R.C.S. Luxembourg B 133.688.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013110568/10.

(130133221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Financière du Manganèse S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 47.349.

J'ai démissionné avec effet au 26 avril 2013 de mon mandat de liquidateur, et pour autant que de besoin de mon mandat d'administrateur de la société

FINANCIERE DU MANGANESE S.A. en liquidation volontaire
R.C.S. Luxembourg B 47349
avec siège social à L-2530 Luxembourg 10a, rue Henri M. Schnadt.

Paul LAPLUME

Né le 22 mars 1958 à Dudelange

Référence de publication: 2013111157/14.

(130134364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

114348

Kerry Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 162.299.

Conformément à l'article 70 de la loi du 19 décembre 2002, les comptes consolidés au 31.12.2012 de la société mère de Kerry Luxembourg S.à r.l. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111314/11.

(130134549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Kottla Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 113.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111316/11.

(130134857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Ksora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 135.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111317/11.

(130134897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Krabi International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 99.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013111333/9.

(130134612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Luximo (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.800.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 124.733.

Herr Dr. Alexander GALLI, mit beruflicher Adresse in Fallacher 20, CH - 8126 Zumikon, Schweiz, ist mit Wirkung zum 30. April 2013 von seinem Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft zurückgetreten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxemburg, den 31.07.2013.

Référence de publication: 2013111358/12.

(130134347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Karmon S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**Capital social: EUR 64.270,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 179.284.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Eldon Global Limited, a company incorporated on 23 August 2007 in the British Virgin Islands under the BVI Business Companies Act, 2004, as amended, having its registered office at Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the BVI Registrar of Corporate Affairs under the number 1411983 (the Company).

THERE APPEARS:

Mr Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, the sole shareholder of the Company, residing at Molochny per, Building 4, Apt. 8 Moscow, Russia (the Sole Shareholder) hereby represented by Audrey Cubizolles, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of power of attorney given under private seal (the Attorney).

Said power of attorney, after having been initialled ne varietur by the Attorney acting on behalf of the Sole Shareholder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Meeting, represented as stated here above, requests the undersigned notary to record:

I. that all of the 8,400 (eight thousand four hundred) shares of the Company, representing the entire subscribed share capital of the Company are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda.

II. that the board of directors of the Company, by written resolutions dated 8 July 2013 (the BVI Board Resolutions), resolved inter alia, (i) to recommend to the Sole Shareholder that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (ii) to take resolutions of the Sole Shareholder for the purpose of considering the adoption of new articles of association in order to comply with the rules and regulations of the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (iii) to allow the continuance of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Karmon S.à r.l. SPF" and (iv) that the registered office of the Company be transferred to Luxembourg, each with effect upon the continuance of the Company in Luxembourg;

III. that the Sole Shareholder, by resolutions taken on 8 July 2013 (the BVI Shareholder Resolutions), resolved that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and to cease to be a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands;

IV. that the following documents were submitted:

- (i) a certified copy of the certificate of incorporation of the Company issued by the British Virgin Islands authorities;
- (ii) a certified copy of the memorandum and articles of association issued by the British Virgin Islands authorities;
- (iii) a copy of the BVI Board Resolutions;
- (iv) a copy of the BVI Shareholder Resolutions;
- (v) a certified copy of the register of members of the Company; and

(vi) a certified copy of the balance sheet of the Company dated 16 July 2013 (the Balance Sheet), pursuant to which the net assets of the Company amount to EUR 22.012.384

V. that the Sole Shareholder intends to pass (or as the case may be, confirms) resolutions on the following items:

1. waiver of the convening notice;

2. transfer of (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, without discontinuity of the legal personality of the Company;

3. operation of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), under the name of "Karmon S.à r.l. SPF";

4. decision to set the share capital of the Company following the migration at sixty-four thousand two hundred and seventy euro (EUR 64,270);

5. decision to set the number of shares at sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) and to set the nominal value per share at one euro (EUR 1);

6. cancellation of the memorandum of association and full restatement of the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited

liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial);

7. appointment as managers (gérants) of the Company for an unlimited period of time:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, born on 9 May 1966, in Tver, Russia, with professional address at Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscow, Russia, as class B manager; and

8. confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company; and

9. miscellaneous.

These facts exposed and recognised as accurate by the Sole Shareholder, the Sole Shareholder passes the following resolutions:

First resolution

The entire corporate share capital of the Company being present or represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, the transfer of, and hereby transfer (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the effect of which will not create a new legal entity or prejudice or affect the continuation of the legal personality of the Company which shall remain one and the same body corporate and, as a result, shall continue as if it had been incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder resolves, with immediate effect, to change the registered office of the Company to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves that, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, with immediate effect, the Company shall continue in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial) under the name "Karmon S.à r.l. SPF".

Fourth resolution

The Sole Shareholder confirms the description and consistency of the assets and liabilities of the Company as resulting from the Balance Sheet.

The Sole Shareholder confirms that the net assets of the Company are valued at least sixty-four thousand two hundred and seventy euro (EUR 64,270).

The Sole Shareholder resolves to set the share capital of the Company following the continuation at sixty-four thousand two hundred and seventy euro (EUR 64,270).

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to set the number of shares of the Company at sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) and to set the nominal value per share at EUR 1 (one euro).

The Sole Shareholder notes that as a consequence, (i) the current share capital of the Company is fixed at sixty-four thousand two hundred and seventy euro (EUR 64,270), represented by sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) each and that (ii) Mr Dmitry Vladimirovich Lukovnikov owns sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1).

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves, with immediate effect, to confirm, with effect from the execution of the present deed, the cancellation of the memorandum of association of the Company and to fully restate the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), and by way of consequence to exclude the existing memorandum of association and bye-laws of the Company, so that they now read as follows:

« Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the form of a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial) by the name of "Karmon S.a r.l. SPF" (the Company).

Art. 2. Corporate object. The Company has for exclusive object the acquisition, the holding, the management and the realization of financial assets, such as the financial instruments in the sense of the law of August 5th, 2005 concerning the contracts of financial guarantee, and the cash and the assets of whatsoever form, held in an account, with the exception of any commercial activity.

The Company may hold a participating interest in a company at the sole condition that it will not interfere in its management.

The Company will take any measures to protect its rights and will carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining however within the limits established by the Law of May 11th, 2007 concerning the creation of a "société de gestion de patrimoine familial" (SPF Law).

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at sixty-four thousand two hundred and seventy euro (EUR 64,270), represented by sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) shares having a nominal value of one euro (EUR 1) per share each.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

Art. 7. Profit sharing. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Indivisible shares. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent one hundred per cent of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent one hundred per cent of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

Art. 12. Management. The Company is managed by one or more managers.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers comprising 2 (two) class A managers (who must be Luxembourg resident) and 1 (one) class B manager.

The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted unanimously by the shareholders.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of 1 (one) class A and 1 (one) class B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including the approval of the class B manager. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers including always the class B manager.

A chairman pro tempore of the board of managers shall be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

Art. 13. Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. General meetings of the shareholders. General meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting given at least 7 (seven) days in advance. Such notice may be waived by the unanimous consent of the Shareholders.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by all the shareholders unanimously.

Resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 16. Financial year. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 17. Financial statements. Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Appropriation of profits, Reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent.

(10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company unanimously; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 19. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act and the SPF Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles."

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm the appointment of and, to the extent necessary, to appoint the following persons, with immediate effect and for an unlimited duration, as new managers of the Company:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;
- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and
- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, born on 9 May 1966, in Tver, Russia, with professional address at Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscow, Russia, as class B manager.

Further to the above mentioned appointments, the Sole Shareholder acknowledges that the board of managers of the Company will thus be composed as follows:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;
- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and
- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, born on 9 May 1966, in Tver, Russia, with professional address at Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscow, Russia, as class B manager.

Eighth resolution

The Sole Shareholder confirms that the Company, without limitation or exception, continues to own all of its assets and to be obliged by all of its liabilities and commitments notwithstanding the continuation of its registered office, place of effective management, seat of central administration and seat of central management and control in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Sole Shareholder finally confirms that, as per the balance sheet of the Company:

1. the net assets of the Company amount to twenty two million twelve thousand three hundred and eighty-four euro (EUR 22,012,384); and
2. the share capital of the Company amounts to sixty-four thousand two hundred and seventy euros (EUR 64,270) represented by sixty-four thousand two hundred and seventy (64,270) shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) each, which are all owned by Mr Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, prenamed.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 7,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Attorney, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the Attorney, the Attorney signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Eldon Global Limited, une société constituée le 23 août 2007 selon le droit des îles Vierges Britanniques en accord avec le BVI Business Companies Act de 2004, tel que modifié, ayant son siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du BVI Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1411983 (la Société).

COMPARAÎT:

Mr Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, Associé Unique de la Société, résidant à Molochny per. Building 4, Apt. 8 Moscou, Russie (l'Associé Unique).

ici représenté par Audrey Cubizolles, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (le Mandataire).

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

L'Assemblée, représentée comme mentionné plus haut, requiert le notaire instrumentant d'acter que:

I. toutes les 8.400 (huit mille quatre cents) parts sociales de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et autorisée à délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour.

II. le conseil d'administration de la Société, par résolutions écrites datées du 8 Juillet 2013 (les Résolution du Conseil d'Administration BVI), décide inter alia, (i) de recommander à l'Associé Unique de relocaliser la Société en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg; (ii) de prendre les résolutions de l'Associé Unique dans le but d'envisager l'adoption de nouveaux statuts afin de se conformer aux règles et règlements des lois du Grand Duché de Luxembourg, (iii) de permettre la continuation de la Société dans le Grand Duché de Luxembourg sous le nom "Karmon S.à r.l. SPF" et (iv) que le siège social de la Société soit transféré à Luxembourg, chaque décision ayant effet sur la continuation de la Société à Luxembourg;

III. l'Associé Unique, par les résolutions prises le 8 juillet 2013 (les Résolutions des Associés BVI), a décidé de relocaliser la Société en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg et cessera d'être une société constituée en vertu des lois des îles Vierges Britanniques.

IV. les documents suivants ont été soumis:

- (i) Le certificat de constitution de la Société provenant des autorités des îles Vierges Britanniques
- (ii) le mémorandum of association et des articles of association provenant des autorités des îles Vierges Britanniques;
- (iii) copie des Résolutions du Conseil d'Administration BVI;
- (iv) copie des Résolutions de l'Associé Unique BVI;
- (v) le registre des associés de la Société; et
- (vi) copie certifiée conforme du bilan de la Société au 16 juillet 2013 (le Bilan), selon lequel l'actif net de la Société s'élève à EUR 22.012.384.

V. l'Associé Unique a l'intention de prendre (ou selon le cas, ratifier) les résolutions portant sur les points suivants:

1. renoncer aux formalités de convocation;
2. transfert (i) du siège social de la Société et (ii) le siège de direction effective, le siège de l'administration centrale et le siège de la direction centrale et de contrôle de la Société des îles Vierges Britanniques au Luxembourg Grand Duché de Luxembourg, sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société;
3. fonctionnement de la Société au Grand Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée organisée en société de gestion de patrimoine familial sous le nom "Karmon S.à r.l. SPF";
4. décision de fixer le capital social de la Société à la suite de la migration à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270);

5. décision de fixer le nombre d'actions à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix (64.270), et de fixer la valeur nominale par action à un euro (EUR 1);

6. annulation du mémorandum of association et amendement des statuts de la Société dans le but de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée organisée en société de gestion de patrimoine familial;

7. nomination des gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, né le 9 Mats 1966 à Tver, Russie, ayant son adresse professionnelle à Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B; et

8. confirmation de la description et de la cohérence de l'actif et du passif de la Société; et

9. divers.

Ces faits exposés et reconnus comme exacts par l'Associé Unique, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant présente ou représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, le transfert de la Société et par la présente transfère (i) le siège social de la Société et (ii) le lieu de gestion quotidienne effective, le siège de l'administration centrale et le siège central de gestion et de contrôle de la Société de Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, avec pour effet de ne pas créer une nouvelle entité juridique, de ne pas porter préjudice ou d'affecter la continuité de la personnalité juridique de la Société qui restera une seule et même personne morale et en conséquence se maintiendra comme si elle avait été constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg.

L'Associé Unique décide, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la Société au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, avec effet immédiat, que la Société migre au Grand Duché de Luxembourg sous la forme juridique luxembourgeoise d'une société à responsabilité limitée, sous le nom de «Karmon S.à r.l. SPF».

Quatrième résolution

L'Associé Unique confirme la description et la teneur de l'actif et du passif de la Société, tel qu'il en résulte du Bilan.

L'Associé Unique confirme que l'actif net de la Société est évalué à au moins soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270).

L'Associé Unique décide d'établir le capital social de la Société suite à la migration, à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270).

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de fixer le nombre de parts sociales de la Société à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix (64.270) et de fixer la valeur nominale par part sociale à un euro (EUR 1).

L'Associé Unique prend acte qu'en conséquence, (i) le capital social de la Société est fixé à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270) représenté par soixante-quatre mille deux cent soixante-dix (64.270) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et que (ii) M. Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, détient soixante-quatre mille deux cent soixante-dix (64.270) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1).

Sixième résolution

L'Associé Unique décide, avec effet immédiat, de confirmer, à compter du présent acte, l'annulation du mémorandum of association de la Société, et de modifier et d'amender les statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée organisée en société de gestion de

patrimoine familial, et par voie de conséquence d'exclure le mémorandum of association et les statuts existants de la Société, lesquels auront dorénavant la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée organisée sous forme de société de gestion de patrimoine familial sous la dénomination "Karmon S.à r.l. SPF" (la Société)

Art. 2. Objet social. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La Société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (Loi SPF).

Art. 3. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous les lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital Social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270) représenté soixante-quatre mille deux cent septante (64.270) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Parts sociales indivisibles. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Transfert de parts sociales. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblées générales des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générales de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.

Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. Gérance. La société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance composé de 2 (deux) gérants de classe A (qui doivent être résident luxembourgeois) et 1 (un) gérant de classe B. Les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le(s) gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée à l'unanimité par tous les associés.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont le pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'1 (un) gérant de classe A et d'1 (un) gérant de classe B.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérant, tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifique à un ou plusieurs mandataires ad hoc. E gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, ainsi que le vote de tous les gérants de classe B. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance et toujours les gérants de classe B.

Un président pro tempore du conseil de gérance sera désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore, par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution adoptés par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censée avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par la président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie de résolutions circulaires sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. Assemblées générales des associés. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social comme cela doit être précisé dans la convocation à l'assemblée, avec un préavis minimum de 7 (sept) jours. Il peut être renoncé à cette formalité de convocation par un vote unanime des associés.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prise par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par les associés à l'unanimité.

Les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale de la Société comment le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Comptes annuels. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire, dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

Art. 19. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la Loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi de 1915 et la Loi SPF.»

Septième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer la nomination et, dans la mesure nécessaire, nomme les personnes suivantes, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en tant que nouveaux gérants de la Société:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, né le 9 Mai 1966 à Tver, Russie, ayant son adresse professionnelle à Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B.

L'Associé Unique reconnaît que suite aux nominations ci-dessus mentionnées, le conseil de gérance de la Société se composera désormais comme suit:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Eric Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, né le 9 Mai 1966 à Tver, Russie, ayant son adresse professionnelle à Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B.

Huitième résolution

L'Associé Unique confirme que la Société, sans limitation ou exception, reste propriétaire de tous ses actifs et reste débitrice de tout son passif et ses engagements, malgré la migration de son siège social, de son siège de gestion quotidienne effective, de son siège d'administration centrale et de son siège central de gestion et de contrôle au Grand Duché du Luxembourg.

Enfin l'Associé Unique confirme que, selon le Bilan de la Société:

1. l'actif net de la Société s'élève à vingt-deux millions douze mille trois cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 22.012.384); et

2. le capital social de la Société s'élève à soixante-quatre mille deux cent soixante-dix euros (EUR 64.270), représenté par soixante-quatre mille deux cent soixante-dix (64.270) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1), détenues par M. Dmitry Vladimirovich Lukovnikov.

114359

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commencera à la date des présentes et prendra fin le 31 décembre 2013.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 7.000.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du Mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et à date en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au Mandataire, le Mandataire signe avec le notaire, le présent acte.

Signé: A. CUBIZOLLES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35325. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013114046/560.

(130138257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Optimum Investment S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 179.300.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first,

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, Civil Law Notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., an open-ended investment fund, incorporated and existing in accordance with the laws of Curacao, with registered office address at Pareraweg 45, P.O. Box 4914, Curacao (the "Shareholder").

Represented by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given privately to her in Curaçao dated 30 July 2013 which, initialled ne varietur by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholder has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "Société Anonyme" which it declared to organize:

1. Corporate form and Name.

This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Optimum Investment S.A. (the "Company"), a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the board of directors of the Company (the "Board of Directors");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's

nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects.

The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by or at 3.6 "guaranteee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9

3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

4. Duration.

The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) divided into thirty-one thousand (31,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.00) each (the "Shares") all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Board of Directors subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Board of Directors subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights.

5.8 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.8 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law.

5.9 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.10 The Company may have a sole Shareholder. The death or dissolution of a sole Shareholder will not result in the dissolution of the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law.

8. The directors.

8.1 8.2, the Company must have at least three directors (each a "Director").

8.2 Where either:

8.2.1 the Company has been formed by a single Shareholder; or

8.2.2 it has been established at a general meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") that the Company has only one Shareholder.

the Board of Directors can consist of one Director until the ordinary Shareholders' Meeting following the establishment of the existence of more than one Shareholder.

8.3 A Director need not be a Shareholder.

8.4 A legal entity may be a Director (a "Corporate Director"), in which case it must designate a permanent representative to perform that role in its name and for its account. The revocation by a Corporate Director of its representative is conditional upon the simultaneous appointment of a successor.

8.5 Each Director shall be appointed by a Shareholders' Meeting for a term not exceeding six years.

8.6 A Director may be re-elected.

8.7 A Director may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting.

8.8 In the event that a Director appointed by a Shareholders' Meeting ceases to be a Director for any reason, the remaining Directors may fill the vacancy on a provisional basis; a Director so appointed will hold office only until the conclusion of the next Shareholders' Meeting, unless his appointment is confirmed by the Shareholders at that Shareholders' Meeting.

8.9 In the event that a Director is appointed to replace a Director before the end of that Director's term of office, the Director appointed shall serve for the remainder of the term of office of the Director he replaces subject as provided in the 1915 Law.

9. Powers of the directors.

9.1 The Company will be managed by a Board of Directors.

9.2 The Board of Directors has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting.

10. Representation.

Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has one Director, the sole signature of that Director;

10.2 if the Company has more than one Director, the joint signature of any two (2) Directors;

10.3

11.1;

10.4 the sole signature of any other person to whom such a power has been
11.4 to the extent such a power has been delegated to him.

11. Delegation of powers.

11.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more Directors, officers, managers or other agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

11.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

11.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Board of Directors except that the first Daily Manager or Daily Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.

11.4 The Board of Directors may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Directors ("Board Meetings") may be convened in writing, by any means (including registered letter, email fax, etc) by any Director. The Board of Directors shall appoint one of the Directors as chairman (the "Chairman").

12.2 The Board of Directors may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Directors have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorised representative.

12.3 A Director may appoint any other Director (but not any other person) to act as his representative (a "Director's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

12.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if at least half of the Directors are present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority of the Directors present or represented.

12.5 A Director or his Director's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Director. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote.

12.6 A resolution in writing signed by all the Directors (or in relation to any Director, his Director's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Directors concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Director present at the Meeting.

12.8

12.8.1 Any Director having an interest in a transaction (a "Conflicted Transaction") submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the deliberations relating to that transaction. At the next following Shareholders' Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

12.8.2 12.8.1 will not apply and instead, the Conflicted Transaction will be recorded in the decision register of the Company.

12.8.3 12.8.2 will not apply to current operations entered into under normal conditions.

13. Shareholders' resolutions.

14.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.

13.1 Where the Company has only one Shareholder:

13.2.1 he shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

13.2.2 his decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

13.3 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.4 18, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.6

13.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.6.2 13.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void.

13.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.11 The Board of Directors shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.12 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the third Monday of June at 2 p.m. in each year.

13.13 The Board of Directors and the statutory auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.14 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.15 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Statutory auditors.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors or certified auditors (réviseur d'entreprises agréé), in the latter case where such appointment as required by the law or where such appointment is permitted by law and chosen by the Company (the statutory auditor and certified auditor both referred to as the " Auditor").

14.2 The general meeting appoints the Auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

14.3 The Auditors may be re-appointed.

15. Business year.

The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

16. Distributions on shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders prorata the number of Shares held by them.

16.3 Subject to the provisions of the Luxembourg Law and these Articles, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders prorata the number of Shares held by them.

17. Dissolution and Liquidation.

17.1 The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.2 In these Articles:

18.2.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.2.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.2.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

The Shareholder, as defined above, has subscribed to thirty-one thousand (31,000) Shares each having a nominal value of one Euro (EUR 1.00).

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) corresponding to a share capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Directors of the Company until the general meeting of the Shareholders to be held in the year 2019, approving the annual accounts of the Company for the financial year ending on 31 December 2018;

- Mr. Matthijs BOGERS, born on 24 November 1966 in Amsterdam, Netherlands, having his professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg,

- Ms. Mombaya KIMBULU, born on 9 August 1973 in Kinshasa, Congo, having her professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, and

- Mr. Stéphane HEPINEUZE, born on 18 July 1977 in Dieppe, France, having his professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

2) European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l., a company having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and companies under number B33065 is appointed as auditor of the Company until the general meeting of the Shareholders to be held in the year 2019, approving the annual accounts of the Company for the financial year ending on 31 December 2018.

3) The Company shall have its registered office at 11/13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize le trente et un juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., un fonds d'investissement, constitué et existant sous les lois de Curaçao, ayant son siège social au Pareraweg 45, P.O. Box 4914, Curaçao (l'Actionnaire").

Ci-après représenté par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de la procuration sous seing privé lui-délivrée à Curaçao le 30 juillet 2013, procuration qui restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

1. Forme sociale et Nom.

Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Optimum Investment S.A. (la "Société"), une société anonyme constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objet social.

Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et

d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la

3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, faire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou part

3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les "Actions"), qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, "Actionnaires" signifie les détenteurs à tout moment des Actions et "Actionnaire" doit être interprété en ce sens.

5.2 Les Actions sont sous forme nominative.

5.3 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le Conseil d'Administration sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.5 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Conseil d' Administration sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.6 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.

5.7 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des Statuts et la Loi Luxembourgeoise.

5.8 La Société peut acquérir ses propres Actions ou réduire son capital souscrit sous réserve de la Loi de 1915.

5.9 Si des Actions sont émises à des conditions où elles ne sont pas totalement libérées à leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions déterminés par le Conseil d'Administration à condition que toutes les Actions soient traitées de façon égale.

5.10 La Société peut avoir un Actionnaire unique. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique ne causera pas la dissolution de la Société.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce

représentant comme s'il était le seul propriétaire de l'Action en question, y compris en ce qui concerne les droits de vote, droit aux dividendes et autres droits de paiement.

7. Cession d'actions.

Les Actions seront librement cessibles conformément à la Loi de 1915.

8. Conseil d'administration.

8.1 8.2, la Société devra avoir au minimum trois (3) administrateurs (chacun un "Administrateur").

8.2 Si:

8.2.1 la Société a été constituée par un seul Actionnaire; ou

8.2.2 il a été établi au cours d'une assemblée générale des Actionnaires (une "Assemblée Générale") que la Société n'a qu'un seul Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra alors être constitué d'un Administrateur unique jusqu'à la prochaine Assemblée Générale suivant l'établissement de l'existence de plus d'un Actionnaire.

8.3 Un Administrateur n'a pas besoin d'être Actionnaire.

8.4 Une société peut être Administrateur (un "Administrateur Personne Morale") auquel cas elle devra désigner un représentant permanent pour remplir ce rôle en son nom et pour son compte. La révocation de son représentant permanent par un Administrateur Personne Morale est soumise à la condition qu'un successeur soit simultanément nommé.

8.5 Chaque Administrateur est nommé par une Assemblée Générale pour une durée n'excédant pas six (6) ans.

8.6 Un Administrateur peut être réélu.

8.7 Un Administrateur peut être révoqué à tout moment par une Assemblée Générale.

8.8 Dans le cas où un Administrateur nommé par une Assemblée Générale cesse d'être Administrateur pour toute raison, les Administrateurs restants peuvent provisoirement coopter un administrateur à sa place; un Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, à moins que sa nomination ne soit confirmée par les Actionnaires lors de cette Assemblée Générale.

8.9 Dans le cas où un Administrateur est nommé pour remplacer un autre Administrateur avant la fin du mandat de celui-ci, l'Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la fin du mandat de l'Administrateur qu'il remplace, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

9. Pouvoirs des administrateurs.

9.1 La Société est administrée par le Conseil d'Administration.

9.2 Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts à l'Assemblée Générale.

10. Représentation.

Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

10.1 si la Société a un seul Administrateur, la signature individuelle de cet Administrateur;

10.2 en cas de pluralité d'Administrateurs, la signature conjointe de deux (2) Administrateurs;

10.3 la signature individuelle de tout Délégué à la Gestion Journalière

11.1;

10.4

11.4 et dans la mesure du pouvoir qui lui a été délégué.

11. Mandataire des administrateurs.

11.1 La gestion journalière des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à cet effet peut être délégué à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, cadres ou autres agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière") agissant seul ou conjointement.

11.2 Un Délégué à la Gestion Journalière n'a pas besoin d'être Actionnaire.

11.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, tâches et rémunération des Délégués à la Gestion Journalière seront déterminés par le Conseil d'Administration, sauf que le(s) premier(s) Délégué(s) à la Gestion Journalière peuvent, mais n'ont pas l'obligation, d'être nommé(s) par une Assemblée Générale, et leurs pouvoirs, tâches, rémunération déterminés par celle-ci.

11.4 Le Conseil d'Administration ou tout Administrateur peuvent déléguer toute partie de leurs pouvoirs respectifs, pour des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc, peuvent révoquer de tels mandataires et déterminer leurs pouvoirs, responsabilité et rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de sa représentation.

12. Réunion du conseil d'administration.

12.1 Les réunions du Conseil d'Administration (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Administrateur, par écrit et par tout moyen (y compris par lettre recommandée, email, fax, etc). Le Conseil d'Administration devra nommer un président parmi les Administrateurs (le "Président").

12.2 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans qu'il soit besoin de respecter les conditions de convocation et formalités si tous les Administrateurs ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Administrateur peut nommer un autre Administrateur (mais seulement un Administrateur) pour le représenter (le "Représentant de l'Administrateur") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. En cas d'égalité des votes, le Président aura un second vote ou un vote prépondérant.

12.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée.

12.5 Les décisions du Conseil d'Administration sont adoptées à une majorité simple des Administrateurs présents ou représentés. Un Administrateur ou le Représentant de l'Administrateur peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de moyens de vidéo conférence ou de tout autre équipement de télécommunication permettant l'identification de chaque Administrateur participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques permettant que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre sur une base continue et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Administrateurs (ou le cas échéant, par un Représentant de l'Administrateur) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Administrateurs concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil d'Administration doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Administrateur présent à la Réunion du Conseil.

12.8

12.8.1 Tout Administrateur ayant un intérêt dans une transaction en conflit avec celui de la Société soumise pour approbation au Conseil d'Administration (un "Conflit d'Intérêt") doit informer le Conseil d'Administration de celui-ci et la déclaration de cet Administrateur devra être mentionnée dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, avant le vote de toute résolution, un rapport spécial devra être produit sur toutes les transactions dans lesquelles les Administrateurs auraient eu un intérêt en conflit avec celui de la Société.

12.8.2 12.8.1 ne s'appliquera pas et à la place, le Conflit d'Intérêt sera enregistré dans le registre des décisions de la Société.

12.8.3 12.8.2 ne s'appliquent pas aux opérations courantes réalisées à des conditions normales.

13. Assemblée générale.

13.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action en lien avec la Société.

13.2 Lorsque la Société ne compte qu'un Actionnaire unique:

13.2.1 il devra exercer les pouvoirs dévolus aux Assemblées Générales.

13.2.2 ses décisions seront prises sous la forme de résolutions écrites et devront être enregistrées dans un registre des procès-verbaux tenus au Siège Social.

13.3 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.4

17, les Résolutions des Actionnaires sont valables uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes exprimés, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

13.6

13.6.1 Toute Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer à moins que (a) au moins la moitié des Actions y soient représentées et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte des modifications relatives à l'objet ou la forme de la Société.

13.6.2 13.6.1 n'est pas satisfaite, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, selon la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour, indiquer la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion d'Actions représentées.

13.6.3 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des votes exprimés. Les voix exprimées ne devront pas compter les votes attachés aux Actions à l'égard desquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenu de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

13.7 Une Assemblée Générale peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire.

13.9 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale. Les Actionnaires peuvent utiliser les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir de voter pour chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls.

13.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

13.11 Le Conseil d'Administration a les pouvoirs et les obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi de 1915.

13.12 L'Assemblée Générale Annuelle de la Société se tiendra le troisième lundi du mois de juin à 14h00 chaque année.

13.13 Le Conseil d'Administration ou le(s) commissaires aux comptes peut(vent) convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Une Assemblée Générale des Actionnaires devra être convoquée endéans un mois sur la demande écrite d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social en indiquant l'ordre du jour.

13.14 Les convocations aux Assemblées Générales doivent contenir l'ordre du jour et prendre la forme d'annonces publiées deux fois avec un intervalle minimum de huit jours, et huit jours avant la réunion dans le Mémorial et dans un journal Luxembourgeois. Les convocations envoyées par courrier devront l'être huit jours avant l'Assemblée aux Actionnaires enregistrés, mais aucune preuve n'est requise pour prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque toutes les Actions sont sous la forme nominative, les convocations peuvent être effectuées seulement par lettre recommandée avec accusé de réception. 13.15 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent au moins dix pour cent du capital souscrit peut demander qu'un ou plusieurs éléments soient ajoutés à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Une telle demande devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège social, au minimum cinq jours avant la réunion.

14. Auditeurs.

14.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou réviseurs d'entreprise agréés, dans le dernier cas, lorsque de telles nominations sont requises par la loi, ou sont permises par la loi et choisies par la Société (les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprise agréé sont désignés ci-après comme étant l' "Auditeur").

14.2 L'assemblée générale désigne le(s) Auditeur(s) et détermine leur nombre, rémunération et le terme de leur mandat. La nomination ne peut cependant pas excéder six (6) ans. Si les Auditeurs sont élus sans mention du terme de leur mandat, ils sont réputés être nommés pour six (6) ans à partir de la date de leurs élection.

14.3 Les Auditeurs peuvent être réélus.

15. Exercice social.

L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

16. Distribution sur les actions.

16.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par Résolutions des Actionnaires, déclarer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

16.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, le Conseil d'Administration peut payer des dividendes intérimaires aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

17. Dissolution et Liquidation.

La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale au moyen d'une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

18. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

18.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivis des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

L'Actionnaire a souscrit à trente et un mille (31,000) Actions, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00).

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31,000.00) correspondant à un capital social de trente et un mille euros (EUR 31,000.00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018, devant se tenir en l'année 2019:

- M. Matthijs BOGERS, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg,

- Mme Mombaya KIMBULU, née le 9 août 1973 à Kinshasa, Congo, ayant son adresse professionnelle au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, and

- M. Stéphane HEPINEUZE, né le 18 juillet 1977 à Dieppe, France, ayant son adresse professionnelle au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

2) European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l., une société ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 33.065 est nommée en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018, devant se tenir en l'année 2019.

3) Le siège social de la Société est établi au 11/13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duché of Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} août 2013. Relation: LAC/2013/35964. Reçu soixantequinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013114151/645.

(130138634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Lavos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 201.990,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.285.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARS:

Karmon S.à r.l. SPF, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), with registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés),

hereby represented by Audrey Cubizolles, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal (the Attorney).

Said power of attorney, after having been initialled ne varietur by the Attorney and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Lavos S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, options, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or

otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at two hundred one thousand nine hundred and ninety euro (EUR 201,990) represented by:

20,199 A1 shares;

20,199 A2 shares;

20,199 A3 shares;

20,199 A4 shares;

20,199 A5 shares;

20,199 A6 shares;

20,199 A7 shares;

20,199 A8 shares;

20,199 A9 shares; and

20,199 A10 shares,

each in registered form, each with a nominal value of one euro (EUR 1) each fully subscribed and fully paid-up, and each with the same rights and obligations, except as stated otherwise in the Articles.

5.2. The amount of any share premium may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem or repurchase and to make distributions in accordance with the provisions of the Articles, provided that such share premium shall be reserved to the class of shares to which it has been contributed.

Art. 6. Shares.

6.1. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at one hundred per cent of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.3. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

Art. 7. Capital increase, capital reduction and cancellation of shares.

7.1. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law and in accordance with this Article 7.

7.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required by Law for the amendment of the Articles.

7.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of A shares including by the cancellation of one or more entire class(es) of A shares as a result of the repurchase and cancellation of all the A shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of A shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order, starting with class A10.

7.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of A shares (in the order provided for in Article 7.3), such class of shares shall give the right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Total Cancellation Amount (as defined in Article 7.6 and as determined by the manager or

the board of managers and approved by the general meeting) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in Article 7.5) for each share of the relevant class held by them and cancelled.

7.5. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

7.6. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the manager or the board of managers taking into account any preferred dividend pursuant to article 17.4 and approved by the general meeting on the basis of the relevant interim accounts, such accounts to be drawn up no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of shares. The Total Cancellation Amount shall be the Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of shares unless otherwise resolved by the general meeting, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

7.7. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

7.8. For the purposes of this Article 7, Available Amount shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by: (i) any freely distributable share premium (subject to Article 5.2) and other freely distributable reserves; and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled, but reduced by (x) any losses (including carried forward losses); and (y) any sums to be placed into non-distributable reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without for the avoidance of doubt any double-counting).

Art. 8. Economic entitlement attaching to shares. Subject to Articles 7 and 17.4, each share shall entitle the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company based on the proportion that the amount of nominal value plus share premium contributed on such share bears in relation to the aggregate amount of nominal value and share premium contributed on all shares (the General Entitlement).

III. Management - Representation

Art. 9. Board of managers.

9.1. The Company is managed by one or several managers. In case several managers are appointed, the Company shall be managed by a board of managers comprising 2 (two) class A managers (who must be Luxembourg resident), and at least 1 (one) class B manager. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

9.2 The managers may be dismissed by a unanimous vote of the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 10. Powers of the board of managers.

10.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

10.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 11. Procedure.

11.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

11.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

11.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

11.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

11.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members are present or represented including always the class B manager. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, including always the approval of the class B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

11.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such

meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

11.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 12. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of any class A manager, and the class B manager.

Art. 13. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 14. Powers and voting rights.

14.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

14.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

14.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 15. Form - Quorum - Majority.

15.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

15.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by all the shareholders unanimously.

15.3. Resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by all the shareholders unanimously.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 16. Accounting Year.

16.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

16.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

16.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Allocation of Profits.

17.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

17.2. The general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

17.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and, subject to Article 5.2, distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company (acting, for the avoidance of doubt, unanimously); and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

17.4. Each dividend shall be allocated on the basis of the General Entitlement at that time provided that:

(a) a preferred dividend equal to 0.25% of the nominal value of each share of class A1 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A1;

(b) a preferred dividend equal to 0.30% of the nominal value of each share of class A2 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A2;

- (c) a preferred dividend equal to 0.35% of the nominal value of each share of class A3 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A3;
- (d) a preferred dividend equal to 0.40% of the nominal value of each share of class A4 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A4;
- (e) a preferred dividend equal to 0.45% of the nominal value of each share of class A5 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A5;
- (f) a preferred dividend equal to 0.50% of the nominal value of each share of class A6 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A6;
- (g) a preferred dividend equal to 0.55% of the nominal value of each share of class A7 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A7;
- (h) a preferred dividend equal to 0.60% of the nominal value of each share of class A8 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A8;
- (i) a preferred dividend equal to 0.65% of the nominal value of each share of class A9 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A9;
- (j) a preferred dividend equal to 0.70% of the nominal value of each share of class A10 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A10; and
- (k) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class, in the reverse numerical order (i.e. first class A10, then if no class A10 shares are in existence, class A9 shares and in continuation until only class A1 shares are in existence).

VI. Dissolution - Liquidation

18.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders on the basis of the General Entitlement at that time.

VII. General provision

19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

All Shares have been subscribed as follows:

Karmon S.à r.l. SPF, prenamed	20,199 Class A1 Shares
	20,199 Class A2 Shares
	20,199 Class A3 Shares
	20,199 Class A4 Shares
	20,199 Class A5 Shares
	20,199 Class A6 Shares
	20,199 Class A7 Shares
	20,199 Class A8 Shares
	20,199 Class A9 Shares
	<u>20,199 Class A10 Shares</u>
Total:	201,990 shares

The appearing party represented as stated above, hereby declares to subscribe to all the two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay-up such shares by way of a contribution in kind consisting in two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) shares in the share capital of Familia Trading S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) (the Contributed Shares). The Contributed Shares shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The ownership and valuation of the Contributed Shares is supported by a valuation certificate issued by Karmon S.à r.l., prenamed, (the Certificate) which confirms, inter alia, that the value of the Contributed Shares is at least equal to two hundred one thousand nine hundred and ninety euro (EUR 201,990). A copy of the Certificate, after having been

signed ne varietur by the Attorney and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,600.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, the sole shareholder representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

(a) the sole shareholder sets the number of managers (gérants) at 3 (three) managers, including 2 (two) class A managers and 1 (one) class B manager,

(b) the sole shareholder appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, company director, born on 9 May 1966, in Tver, Russia, with professional address at Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscow, Russia, as class B manager; and

(c) the sole shareholder establishes the registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Attorney of the sole shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the Attorney of the sole shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the Attorney of the sole shareholder, the Attorney of the sole shareholder signs, together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg.

COMPARAÎT:

Karmon S.à r.l. SPF, une société à responsabilité limitée organisée sous la forme d'une société de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés,

ici représentée par Audrey Cubizolles, avocat, demeurant professionnellement au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (le Mandataire).

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, en la qualité en vertu de laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Lavos S.à r.l.» (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime

que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 201.990) représenté par:

20.199 parts sociales de classe A1;
20.199 parts sociales de classe A2;
20.199 parts sociales de classe A3;
20.199 parts sociales de classe A4;
20.199 parts sociales de classe A5;
20.199 parts sociales de classe A6;
20.199 parts sociales de classe A7;
20.199 parts sociales de classe A8;
20.199 parts sociales de classe A9; et
20.199 parts sociales de classe A10,

chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec de tels droits et obligations, sauf si indiqué autrement dans les Statuts.

5.2. Le montant de la prime d'émission peut être utilisé pour prévoir le paiement de toute part sociale que la Société pourra rembourser ou racheter et pour faire des distributions en conformité avec les dispositions des Statuts, à condition que cette prime d'émission soit réservée à la classe de parts sociales à qui il a été permis.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins cent pour cent du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

Art. 7. Augmentation de capital, réduction de capital et annulation de parts sociales.

7.1. La société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi, et conformément à l'Article 7.

7.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, adoptée de la manière requise par la loi pour la modification des Statuts.

7.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales de classe A, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de parts sociales de classe A à la suite du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales de classe A en cause dans cette catégorie. Dans le cas de rachat et annulation de catégories de parts sociales de classe A, les annulations et les rachats sont effectués dans l'ordre numérique inverse, en commençant par la classe A10.

7.4. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales A (dans l'ordre prévu à l'article 7.3), cette catégorie de parts sociales donne droit à son détenteur, au pro rata de sa participation dans cette classe, au Montant Total de l'Annulation (tel que défini à l'article 7.6 et tel que déterminé par le gérant ou le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale) et les détenteurs de parts sociales appartenant à une classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par part sociale (tel que défini à l'article 7.5) pour chaque part sociale de la classe concernée détenue par eux et annulée.

7.5. La Valeur d'Annulation par part sociale est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales rachetée or annulée.

7.6. Le Montant Total d'Annulation doit être déterminé par le gérant ou le conseil de gérance en tenant compte de tout dividende préférentiel en vertu de l'article 17.4 et approuvé par l'assemblée générale sur la base des comptes intermédiaires concernés, ces comptes étant à établir au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe de parts sociales concernée. Le Montant Total d'Annulation sera le montant disponible au moment de l'annulation de la classe de parts sociales concernée sauf décision contraire de l'assemblée générale, à condition toutefois que le montant total d'annulation ne soit jamais supérieur à ce montant disponible.

7.7. Après le rachat et l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

7.8. Aux fins du présent article 7, le Montant Disponible correspond au montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) majoré de: (i) toute prime d'émission librement distribuable (sous réserve de l'article 5.2) et d'autres réserves librement distribuables; et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de la réserve légale relative à la classe de parts sociales pouvant être annulée, mais réduit par (x) les pertes (incluant les pertes reportées); et (y) tout les sommes placées dans la réserve non-distribuable, conformément aux exigences de la loi ou des statuts, chaque fois que définies dans les comptes intermédiaires pertinents (sans, pour éviter tout doute possible, le double comptage).

Art. 8. Droit économique attaché aux parts sociales. Sous réserve des articles 7 et 17.4, chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif et des bénéfices de la Société sur la base du rapport entre le montant de la valeur nominale majorée des primes contribué à cette part sociale par rapport au montant total de la valeur nominale et de la prime d'émission de toutes les parts sociales (l'Accord Général).

III. Gestion - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société est dirigée par un conseil de gérance comprenant au moins 2 (deux) gérants de classe A (qui doivent être résident luxembourgeois) et au moins 1 (un) gérant de classe B. Les gérants sont nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

9.2 Les gérants sont révocables par un vote unanime de l'assemblée générale n'importe quand ad nutum (sans cause).

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

10.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 11. Procédure.

11.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

11.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

11.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télifax ou courrier électronique.

11.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

11.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres est présent ou représenté, incluant toujours le gérant de classe B. Les résolutions du conseil de gérance seront validement prises à la majorité des votes, y compris l'approbation du gérant de classe B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

11.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

11.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télifax.

Art. 12. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de tout gérant de classe A et du gérant de classe B.

Art. 13. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs et droits de vote.

14.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

14.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

14.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télifax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 15. Forme - Quorum - Majorité.

15.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télifax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télifax.

15.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à l'unanimité par tous les associés.

15.3. Les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à l'unanimité par tous les associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 16. Exercice social.

16.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

16.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

17.2. L'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

17.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et, sous réserve de l'article 5.2, des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité); et

- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

17.4. Chaque dividende sera attribué sur la base de l'Accord Général au moment donné, à condition que:

- (a) un dividende préférentiel égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A1 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A1;

- (b) un dividende préférentiel égal à 0,30% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A2 doit être distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A2;

- (c) un dividende préférentiel égal à 0,35% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A3 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A3;

- (d) un dividende préférentiel égal à 0,40% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A4 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A4;

- (e) un dividende préférentiel égal à 0,45% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A5 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A5;

- (f) un dividende préférentiel égal à 0,50% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A6 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A6;

- (g) un dividende préférentiel égal à 0,55% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A7 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A7;

- (h) un dividende préférentiel égal à 0,60% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A8 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A8;

- (i) un dividende préférentiel égal à 0,65% de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie A9 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A9;

- (j) un dividende préférentiel égal à 0,70% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A10 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A10; et

- (h) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux titulaires de la dernière classe, dans l'ordre numérique inverse (soit la première classe A10, puis si aucune part sociale de classe A10 n'existe, les parts sociales de classe A9 et ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste que des parts sociales de classe A1).

VI. Dissolution - Liquidation

18.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés sur la base de l'Accord Général à ce moment.

VII. Disposition générale

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Karmon S.à r.l. SPF, susmentionnée	20.199 parts de classe A1
	20.199 parts de classe A2
	20.199 parts de classe A3
	20.199 parts de classe A4
	20.199 parts de classe A5
	20.199 parts de classe A6
	20.199 parts de classe A7
	20.199 parts de classe A8
	20.199 parts de classe A9
	20.199 parts de classe A10
Total:	201.990 parts

La partie comparante représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire toutes les deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en nature composé de deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales dans le capital social de Familia Trading S.à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée sous le droit du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Apport). L'Apport sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

La propriété et l'évaluation de l'Apport est certifiée au moyen d'un certificat d'évaluation délivré par Karmon S.à r.l. (le Certificat) qui confirme, inter alia, que la valeur de l'Apport est au moins égale à deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix euros (EUR 201.990). Une copie du Certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte afin d'être soumise aux autorités d'enregistrement.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.600,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante, l'associé unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) L'associé unique fixe le nombre de gérants à 3 (trois) gérants, dont 2 (deux) gérants de classe A et 1 (un) gérant de classe B;

(b) L'associé unique nomme en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Eric Martinovskis, employé, né le 12 septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et

- Dmitry Vladimirovich Lukovnikov, né le 9 mai 1966 à Tver, Russie, ayant son adresse professionnelle à Molochny per Building 4, Apt. 8 Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B; et

(c) L'associé unique établit le siège social de la société au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'associé unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'associé unique, ledit mandataire a signé, avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. CUBIZOLLES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 29 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35327. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013114063/597.

(130138266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

SCHMITZ - parts & more sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9678 Nothum, 23, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 141.282.

L'an deux mille treize, le trente juillet.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

Monsieur Mike SCHMITZ, cultivateur, né à Ettelbruck le 12 février 1974 (matr: 1974 02 12 217), demeurant à L-9678 Nothum, 23, Duerfstrooss.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant:

- qu'il est le seul associé, représentant l'intégralité du capital, de la société à responsabilité limitée «SCHMITZ - parts & more Sàrl» avec siège social à L-9759 Knaphoscheid, 48, Duerfstrooss,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro B 141.282;

- constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Weinandy, de résidence à Clervaux, en date du 2 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2305 du 20 septembre 2008,

- Que le capital social de la société s'élève actuellement à douze mille cinq cent euros (12.500,- €), représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25).- € chacune.

Le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que, par la présente Monsieur Mike SCHMITZ, prénomme, cède une part sociale de la prédicté société à Monsieur Pierre SCHMOL, cultivateur et maître serrurier, né le 25 avril 1960 à Clervaux (matr: 1960 04 25 474), demeurant à L-9762 Lullange, maison 21, qui accepte expressément cette cession.

Le prix de cette cession de part a fait l'objet d'un règlement séparé entre parties.

Suite à la cession de parts qui précède, les parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros chacune, sont réparties comme suit:

Monsieur Mike SCHMITZ	499 parts
Monsieur Pierre SCHMOL	1 parts
Total	100 parts

Acceptation de cession de parts

Monsieur Mike SCHMITZ, prénomme, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil et l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, statuant en assemblée générale a ensuite requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première Résolution:

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** La société a pour objet l'exploitation, la livraison de pièces détachées et le dépannage de véhicules, la serrurerie mécanique ainsi que le montage, la location de véhicules et de machines sans chauffeur. La gamme de produits se compose comme suit: boulonnerie et quincaillerie, outillages (surtout à main), matériel de levage, lubrifiants et produits d'entretien, matériel de sécurité et de protection personnelle, matériel d'entraînement (fixations, chaînes, accessoires etc.), matériel électronique, matériel hydraulique, matériel pneumatique, tuyauterie/tubes/raccords, matériel accessoire de remplacement sur tracteurs, remorques, machines de travaux publics, vêtements de travail et de loisir et jouets.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.»

Deuxième Résolution

Monsieur Pierre SCHMOL, prénomme, est nommé gérant pour le département atelier de serrurerie et Monsieur Mike SCHMITZ prénomme, est nommé gérant pour le département vente et location; les deux nominations sont faites pour une durée illimitée avec pouvoir d'engager la société par leurs signatures conjointes.

114383

Troisième Résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société de Knaphoscheid à L-9678 Nothum, 23, Duerfstrooss.

Par conséquent l'article 3 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social de la société est établi à Nothum.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Déclaration des comparants

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/ droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Mike SCHMITZ, Pierre SCHMOL, Pierre PROBST

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9529. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur pd. (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de la publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013115087/79.

(130139612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Kydee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 152.735.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013111334/10.

(130135198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Lagrange Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.036.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le lundi vingt-quatre juin, que les décisions suivantes ont été adoptées:

- Nomination d'un nouvel administrateur:

* Monsieur Vittorio Lecci, demeurant au 23, rue des Caroubiers, CH-1227, Carouge/Genève, Suisse, est nommée administrateur de la société avec effet immédiat et pour une durée de 4 ans en remplacement de Madame Line Gatard.

Tous les mandats susvisés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013111367/15.

(130134478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Lion/Gem Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.054.294,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.338.

Veuillez prendre note de la modification de la forme juridique de l'associé unique de la Société ainsi que sa dénomination avec effet au 12 novembre 2012 de la manière suivante:

- Lion/Gem Lux 1 SCA, une société en commandite par actions, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 141354, ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013111354/16.

(130134994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

L.G.B. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 177.054.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} août 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013111337/11.

(130134578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Lagrange Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.037.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le lundi vingt-quatre juin, que les décisions suivantes ont été adoptées:

- Nomination d'un nouvel administrateur:

* Monsieur Vittorio Lecci, demeurant au 23, rue des Caroubiers, CH-1227, Carouge/Genève, Suisse, est nommée administrateur de la société avec effet immédiat et pour une durée de 2 ans en remplacement de Madame Line Gatard.

Tous les mandats susvisés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013111366/15.

(130134477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

Meridiam Infrastructure A2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 138.613.

Rectificatif remplace le dépôt n°: L130106659

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Meridiam Infrastructure A2 SARL

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013111403/12.

(130135433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.